

Article original

Manifestation du sacré en milieu Sara Madjingaye au Tchad

Nodjitolabaye KOULADOUMADJI

Département de Philosophie, Université de N'Djamena
Tel : (+235) 62711007/66664825

Auteur correspondant : kouladoumadjiisaac17@gmail.com

Article soumis le 13/05/2019 et accepté le 29/08/2019

Résumé : Dans le pays Sara Madjingaye du Tchad, comme partout ailleurs en Afrique, certaines connaissances sont secrètes et peuvent se transmettent du père à fils. Telles sont la magie définie comme manipulation des formes et énergies naturelles et leur orientation pour le bien-être de la société. La sorcellerie effectue le mouvement inverse et est orientée contre la vie humaine : le sorcier fait usage de l'énergie cachée de la nature pour détruire, pour nuire.... Comment ces pratiques occultes se manifestent-elles dans la société traditionnelle des Madjingaye du sud du Tchad ? Pour répondre à cette question une classification des personnes sacrées s'impose : 1)-Le roi lui-même ; 2)-Les muò ou prêtes d'initiation ;3)-Les chefs des terres ; 4)-Les ngombang ou fils du roi ; 5)-Les nguebessi ou gardiens des objets sacrés ; 6)-Les devins. Ce personnel de la cour du roi et des chefs de village Sar sont ceux autorisés à manipuler les objets sacrés qui sont entre autre des bessi familial, du village, de la communauté ou individuels.

Mots-clés : magie, roi, sacré, sorcellerie, bessi.

Abstract: *Esoteric knowledge is those which are not transmitted to the wide public. At the Aristotle's time the exoteric knowledge are those that Aristotle and the Peripatetic transmitted to the wide public in the form of conferences on the different subjects of literature, politics, or economics. The esoteric knowledge are quite the reverse those theoretical sciences as Physics, mathematics and metaphysics taught in the Lyceum. Likewise, in Africa, certain knowledge are esoteric and are transmitted only from a father to his son, such as magic definite as the handling of natural and secret energy directed towards the well-being of the society. The sorcery makes the opposite movement and is directed towards the destruction of human life. The fetishism is the setting up of anything in the nature as genius which has an unnatural force able to protect those who carry it. How those practices express them-self in the traditional society such as of Sara Madjingay in the South of Tchad ? A categorization of sacred*

personal is necessary. 1: The King himself. 2: The Muò or the priest of initiation. 3: the priest of the land. 4: Ngombang or the caretaker of the King. 5: Nguebessi or the care taker of the sacred objects. The Soothsayer etc. This staff of royal court yard and the chiefs of villages are those who are permitted to handle the sacred objects in Sara Madjingaye community. These sacred objects are among others individual sacred objects, familial sacred objects, sacred objects of villages and of all community. The handling of sacred objects is the basic activity of magician.

Keys- words : *magics, king, sacred, sorcery, bessì.*

Introduction

Tous les savoirs africains (médical, artistique, agricole...) en général et ceux des Sara Madjingaye en particulier se sont constitués sur la base des formations strictement ésotériques, y compris la sorcellerie et la magie. Le magicien par exemple donne le secret de la magie à ses descendants du fait que tous ces savoirs millénaires restent ésotériques et ne se transmettent que de père à fils, quelque fois de père à fille. Chez les Sara Madjingaye notamment, un père guérisseur, c'est-à-dire magicien, qui n'a pas de fils peut mourir avec son savoir. Si chez les Sara Madjingaye, comme dans d'autres communautés africaines, la sorcellerie est inventée pour détruire l'être humain, souvent un proche du sorcier ou son environnement, la magie sert à le défendre ou à défendre la propriété privée collective ou individuelle.

En effet, chez les peuples africains, on ne meurt jamais naturellement (Frazer J., 1911-1915¹ ; Cassirer, 1953 et Tempels P., 1949). C'est toujours un ennemi qui a détruit, confisqué, caché l'âme de x dans les sous-bois, les canaris, les eaux, dans le désert. Du coup, le malade a recours à toute sorte de stratagèmes pour se défendre contre le mauvais sort. Tempels P., (1949) affirme que les baluba du grand Kassay gardaient leur comportement atavique, et que même ceux qui sont convertis au christianisme, confrontés à des malheurs et des maladies, reviennent vers les pratiques magiques de leurs ancêtres pour se restaurer. Cette situation nous amène à définir les pratiques magiques, de les comparer au fétichisme, à la sorcellerie et au sacré, puis de voir dans quelle mesure ces concepts

¹<https://fr.wikipedia.org/wiki/Frazer>: Le-Rameau-d'or du 19/08/19

s'impliquent les uns les autres chez les Sara Madjingaye et comment l'anthropologie coloniale les considère comme les fondements de la religion africaine.

La magie, qu'elle soit noire (sorcellerie) ou blanche (magie) n'a pas totalement la même manifestation dans les sociétés traditionnelles africaines qu'au moyen âge européen, même si dans les deux cas le recours aux objets sacrés est nécessaires. Cette situation est due au fait qu'en Afrique et plus particulièrement parmi les Sara Madjingaye

Au Tchad, l'objet sacré peut non seulement servir à des pratiques magiques, (par exemple chez les bessi), mais peuvent être objets de culte (par exemple chez le Kade ou esprit de Soleil qui est à la fois un être sacré et en même temps une déité à laquelle on offre des sacrifices). Chez les Sara Madjingaye, le Couteau de jet de grandeur, pourtant envoyé par le Dieu Suprême Nuba a fini par devenir un objet magique qui se dédouble en femelle et en mâle. Et c'est à la femelle que le Sara offre des sacrifices. Autant de particularités dans la manifestation de la magie en milieu Sara Madjingaye qu'il convient de clarifier. Le but de cette étude est :

- de définir les concepts clés (sacré, fétichisme etc.) liés à la manifestation de la magie dans n'importe quelle société y compris chez les Sara Madjingaye ;
- de montrer sur des exemples concrets comment la magie se manifeste dans la communauté Sara Madjingaye sous forme des objets et autels appelés "bessi" ;
- d'exposer la particularité de cette manifestation.

De ce qui précède :

- La première partie de cet article sera consacré à la définition des concepts liés à la magie en général et en Afrique en particulier ;

- La deuxième partie sera consacrée à l'examen de la manière dont la magie se manifeste dans la communauté Sara Madjingaye du Sud du Tchad.

1. Méthodologie de travail

La méthodologie de travail est basée sur des recherches documentaires. Les textes cités en référés (Tempels R. P., 1949 ; Frazer J., 1911 ; Cassirer E., 1953 ; Fortier J., 1982), les actes des colloques et les mémoires des étudiants sont autant de documents sur lesquels sont fondés les argumentations de cet article.

2. Résultats

2.1. La manifestation de la magie chez les Sara Madjingaye

2.1.1. Le sacré

Etant donné que la magie est une manifestation du sacré, il revient à définir le sacré et son lien avec la magie. En Afrique, n'importe quel objet de la nature (caillou, arbre, source d'eau, bout de bois, maison...) peut être considéré comme objet sacré pourvu qu'à la suite d'un événement, une rencontre quelconque, les membres de la société décident de lui conférer un pouvoir surnaturel. Le sacré est le lieu d'interdits et le siège d'une puissance pouvant se manifester dans certaines circonstances (Nodjitolabaye K., 2018 : 17). Selon Luc de Heusch,

le sacré est un ensemble de figures symboliques redoutables, et radicalement séparés du monde des hommes par lesquelles le groupe exprime sa propre existence transcendantale, ses valeurs morales (Heusch L., 1986 : 9).

Les objets sacrés sont séparés des objets ordinaires dits profanes (Durkheim E, (1990)² par un acte de consécration, après quoi ils sont couverts de tabous et d'interdits de toutes sortes. Les objets sacrés sont au cœur de toute religion : leur profanation peut conduire à des sanctions divines graves. On se rappelle que le Roi

²[https://fr.wikipedia.org/org/wiki/les formes élémentaires de la vie religieuse](https://fr.wikipedia.org/org/wiki/les_formes_élémentaires_de_la_vie_religieuse), du 02/05/2019

Nebocadnazar de Babylone a envahi la Palestine (2 Roi 25. 8-19) et détruit le Temple de Jérusalem, haut lieu du culte de Dieu Jehova en 586 avant Jésus Christ. Les soldats ont emporté avec eux à Babylone l'airain, les pelles, les couteaux et tous ustensiles d'airain avec lesquels on rendait service dans le Temple. Le prophète Daniel (Daniel, 5= 1-30) a rapporté comment 20ans après la mort de Nebocadnazar, l'un de ses successeurs Belschatsar a organisé un festin dans son palais et faisait venir les ustensiles et autres vases d'or sacrés enlevés du Temple de Jérusalem par le roi pour boire avec. La suite de l'histoire de cette profanation abjecte a conduit à la mort de celui-ci et au déchirement de son empire par les perses (539 avant JC).

Il n'est pas permis de restreindre ou d'élargir arbitrairement le cercle des objets sacrés. Au contraire, ce cercle couvre un large éventail suivi de rites de consécration. Mais il y a aussi une certaine catégorie d'objets qui retombent dans le domaine du profane par le rite d'exécration. Ainsi, tout objet de la nature même, tel qu'un être humain, une pièce de bois, un arbre, une source, peut passer de l'état profane à l'état sacré et inversement. Une fois consacré par un rite, l'objet sacré est frappé d'interdits et de tabous. Ce que confirme Durkheim (1990) dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*.

On appelle consécration le fait de rendre sacré tout objet au départ profane, ordinaire avant d'être utilisé dans une cérémonie religieuse. Tout objet ordinaire se doit d'être purifié et de perdre sa nature profane et d'être consacré. Ceci est valable pour tous les outils et ustensiles et même le sacrificateur. Durkheim (1990)

La purification expurge les impuretés et les basses énergies qui souillent l'objet profane et lui communiquent par la même voie une haute énergie de sorte à la transformer en un centre d'où émane une puissance. Dans le *Traité fondamental et pratique de la magie*

théurgique de Cathy Saint Clair³(2001), le prêtre consacre ses outils en prononçant une formule, la face tournée vers le sud :

- Formule d'exorcisme (face au sud) : « Notre force est dans le nom de Démiurge qui a créé le ciel et la terre. Je t'exorcise par le Démurge, par "Dieu", par le feu, par l'eau, par la terre afin, que la pureté soit en toi ! "Amen ! » ;
- Formule de consécration des objets rituels (face tournée à l'Est) : « Je te consacre au Démiurge. Je te consacre à la magie. Je te consacre à mon usage seulement ! Amen ! ». Mais comme souligné plus haut, tout objet consacré et rendu inefficace par l'usage ou les forces contraires peut être exécré par le prêtre de ce courant de magie ;
- Formule d'exécration (face à l'ouest) : « Notre force est dans le nom de Démiurge qui a créé le ciel et la terre. Je t'exècre, je te ramène à la matière première. Je te rends à la terre, je t'expose au monde profane !" Amen ! ».

Chez les Sara Madjingaye par exemple, on a pu identifier :

- des objets sacrés d'origine végétale (une pièce de bois, une écorce, un gui, une racine, ou une feuille, une fleur d'un arbre, l'arbre lui-même, surtout les grands arbres centenaires ou millénaires comme les baobab (*Andansonia digitata*, de la famille des bombacacées) ou caïlcedrat (*Khaya sénégaleensis*) ou tamarinier (*Tamarindus indica*, de la famille des césalpiniciacées);
- objets sacrés d'origine minérale : source d'eau, un caillou, une roche, une montagne, un lieu d'initiation, une termitière... ;
- les objets sacrés d'origine humaine (les excréments humains, les habits portés par les prêtres d'initiation, leur propre corps, leurs cheveux, le roi, son siège, son lit, sa chambre, ses ustensiles, son cheval, ses repas et les restes de ses repas, etc.) ;

³antre-ciel-et-terre.over-blog.com/2006/03/sacralisation—des- objets- rituels du 02/05/2019

- et les objets sacrés d'origine mixte (des combinaisons de deux ou trois éléments ci-dessus cités pour rendre efficaces leurs effets).

Le pouvoir du magicien et du sorcier repose sur ces objets sacrés. Compte tenu du rôle croissant des objets sacrés en pays Sara Madjngaye, les familles et les clans tissent des liens sacrés et protégés entre eux. Ces liens sont noués également entre les clans et certains types d'animaux qui seront des totems des clans. Les mêmes types d'alliance sont tissés avec certaines plantes, arbres, et racines protecteurs avec certains rochers, voire les sources d'eau déclarées sacrées.

Cette prédominance de la nature sur la vie sociale explique le fait qu'en Afrique, une certaine « écologie naturelle » prédomine, qui empêche la destruction systématique des espèces. Le prélèvement d'une espèce végétale, animale ou minérale pour des buts utilitaires (fabrication des médicaments, de pirogues ou pratiques agricoles) est précédé de certains rites précis (Hampâté Ba A., 1972 : 82-83)

2.1.2. La magie

La magie est une sorte de quête spirituelle, une sorte d'initiation aux grands mystères, par exemple de la création, de la procréation, aux Études des forces inconnues cosmiques, surnaturelles qui existent en toute chose et la possibilité de les capter et les orienter pour le bien des autres. La magie est d'essence divine. On se rappelle que dans l'Égypte pharaonique, Moïse était chargé par le Dieu d'Israël Yahvé de libérer les Hébreux de l'esclavage. Dans Exode 7 : 9-12, Moïse et Aron, chargés de la puissance divine, avaient transformé le bâton qu'ils portaient en serpent. Les magiciens de pharaon en ont fait autant, en transformant leurs bâtons en serpents. La suite de l'histoire nous apprend que le serpent de Moïse a avalé les serpents des magiciens de pharaon. La magie est effectivement une tentative parfois réussi, parfois non réussie de manipuler les forces inconnues de la nature. Si la tentative ne réussit pas, l'homme s'en remet à Dieu.

Comme Howells, nous pouvons également définir la magie comme toute forme d'actions destinées à accomplir les choses qui dépassent la portée des moyens de bord (Howells H, 1952 rapporté par Mulago V., 1972 : 117), c'est-à-dire la magie est l'ensemble des techniques qui va au-delà des moyens physiques, dans la mesure où elles permettent l'accès au monde invisible des esprits. La magie étant considérée depuis l'anthropologie coloniale, comme l'un des fondements de la religiosité africaine après le fétichisme, l'animisme et le culte des morts ; la magie est une somme de procédés qui identifie le rapport entre signifiant et signifié avec le rapport de causalité. Autrement dit on a d'un côté, les traces au sol des individus, leur image (photo, dessins), leur nom propre, leur ombre, les restes des objets utilisés qui sont des signifiants et de symboles, et de l'autre côté, les choses physiques, les personnes physiques qui sont des signifiés. Frazer (1911), Tempels (1949) et Mulago (1972) attestent que toute action entreprise (pour bonne ou mauvaise intention) sur les symboles et les signifiants est aussi une action entreprise sur la chose ou la personne dont il est symbole. Mulago Vincent relève que, « lorsque le chasseur a obtenu de son maître le dessin de la bête à abattre, il le transperce selon les rites et l'animal est ainsi déjà pris, le reste n'est que formalité » (Mulago V., 1972 : 99)

En Afrique, la magie, sous quelque forme, qu'elle se manifeste, est issue de la nécessité pour la collectivité comme pour les individus de se mettre à l'abri des dangers et de mettre leur bien à l'abri du vol et du pillage, de se protéger contre les sorciers par la captation et la manipulation des forces mystérieuses, des énergies cachées de la nature. Le sorcier utilise les mêmes énergies pour faire du mal.

Pour Hegel (Hegel GWF., 1976 : 254), la magie est le fait de s'arroger un pouvoir sur la nature. L'homme est représenté comme puissance suprême qui commande aux forces de nature. En face de la nature sans Dieu suprême, l'Africain, selon Hegel, n'a d'autres forces que de se rendre maître des forces de la nature qui le domine, lesquelles n'ont même pas de lois objectives qui les régissent, c'est pourquoi elles sont manipulables. Même si ce pouvoir

n'est détenu que par « les sorciers qui ne reculent devant rien pour nuire, en ayant recours au sortilège, menace, ordres, chants, danses et sacrifices, anthropophagie » (Hegel GWF, 1976, 254).

2.1.3. La magie de désir

Dans la définition de la magie doit être intégrée "la magie du désir" comme l'une de ses manifestations. Cassirer (1953) reprend la pensée exprimée par Frazer, que « les hommes ont l'habitude de transposer sur la nature le contrôle qu'il exerce sur leur pensée ». Ainsi pour Cassirer(1953), « la première force qui permet à l'homme de s'opposer aux choses comme un être autonome est la force du désir ». Par cette volonté qui anime l'être de l'homme tout entier, l'homme refuse d'accepter les choses comme telles et construit un monde selon sa volonté. Mais par cette conscience de sa capacité à transformer le monde, l'homme pense que le monde entier lui est soumis. C'est ainsi que dans la pensée magique, le moi et sa volonté ramènent à lui l'univers entier. Le philosophe dit : « le moi absolu se pose et pose en même temps le non moi ».

La pensée magique impose son emprise sans limites sur le monde. Mais en même temps, cette tentation fait apparaître les limites du moi magique, d'où le déferlement des passions exprimées sous forme de gesticulation et d'expression diabolique que l'homme magicien projette en dehors de lui comme un monde étranger à lui (Cassirer E., 1953 : 187-188). Les instruments de travail que l'homme fabrique, par exemple les hoes et les flèches possèdent désormais une force, un pouvoir qui les anime. Cassirer (1953) en donne des exemples : En Guinée Equatoriale, les Fang pensent qu'une partie de la force vitale de l'artisan est entrée dans l'outil qu'il a fabriqué et que cet outil peut continuer à travailler seul. La croyance à ce pouvoir magique qui s'autonomise, se répand sur l'ensemble de la terre (chercher les éléments d'une chasse). Ainsi, de la manche de la sagaie du guérisseur au crayon et au bic de l'écolier, la pensée magique suppose que ces outils faits des mains de l'homme sont animés désormais d'un esprit qui peut les faire fonctionner même en l'absence d'un être humain. Combien de fois on rapporte qu'en Afrique (y compris chez les Sara), il y a des salles de classes

d'examen qui contiennent des élèves ou étudiants « possédés » par la magie. Les élèves de ces classes sont convaincus que leurs camarades, qui pourtant ne réussissent jamais aux devoirs de classe, sont toujours les premiers aux examens. La cause de cette situation est que ces élèves possédés sont en possession des « écritoirs magiques » qui leur « copiaient » des solutions aux exercices collés au tableau à partir d'un texte invisible posé à côté d'eux (Gravrand H., 1972 :91).

2.2. Les principes des activités magiques

La plupart des anthropologues supposent que les activités magiques, quel que soit le caractère extraordinaire des rites, se fondent sur un certain nombre de principes. C'est l'anthropologue anglais Frazer J (1911)⁴ qui pense que les hommes confondent l'ordre de leurs idées avec l'ordre de la nature et s'imaginent que le contrôle qu'ils exercent sur leurs idées les autorise à contrôler les phénomènes de la nature. Ces principes sont :

2.2.1. La loi de la similitude

La loi de la similitude ou de la sympathie s'énonce comme suit : « toutes les choses semblables s'influencent réciproquement » (Froelish J. C., 1964, cité par Mulago V., 1972 : 118). C'était une loi de la biologie qui dit que seules les semblables produisent les semblables ou tout effet est similaire à sa cause. Un chasseur recueille de son maître le dessein d'un animal à abattre. Il perce le dessein avec une flèche. L'animal est pris, le reste de la chasse n'est que formalité. Lucien Levy Brühl (1963) dans *L'âme primitive* rapporte des cas de bi-présence et de dualité des individus dans les sociétés de l'Océanie et de l'Afrique. Il décrit dans cette œuvre les cas de lycanthropie et des hommes-léopards, c'est-à-dire, des cas où l'âme de l'homme qui est un loup-garou, léopard ou lion, quitte son corps et va pour un temps se loger dans celui de l'animal. L'homme et l'animal ne sont qu'un même individu. Mais la possession s'accompagne de violentes douleurs et de gonflement dans les genoux, les coudes et le dos. Par exemple, si le léopard est

⁴ (<https://fr.wikipedia.org/wiki/magie> consulté le 02/05/19)

poursuivi, l'homme se débat. Il faut l'enivrer d'alcool pour qu'il se débâte plus et s'enfuit. Le corps de l'homme et celui du léopard ont les mêmes sensations au même moment. Pour que l'animal se sauve, on doit lui procurer plus de force. Homme et animal ne sont qu'un seul être dans deux lieux différents. Une blessure sur le corps de l'animal n'apparaît pas tout de suite sur le corps humain. Elle affecte l'endroit correspondant à celui qui a été atteint sur l'animal, mais elle met plusieurs jours à se manifester (Brühl L. L., 1963 : 133-141).

2.2.1.1. La loi des contrastes

Pour guérir une plaie ouverte, il faut lui présenter l'image d'une plaie guérie. Les contraires agissent sur les contraires (Froelish J. C., (1964), cité par Mulago V., 1972 : 118).

2.2.1.2. La loi de la contagion ou du contact

Les choses qui ont été une fois en contact le resteront toujours même si le contact est spécialement et temporellement rompu. Les travaux de Lucien Levy Brühl (1963) ont montré que ce qui croît sur le corps des « primitifs » (leurs cheveux, leurs poils, leurs ongles, leurs larmes, leur sueur, leurs ombres, même ce qu'ils portent sur eux, leurs habits) font partie intégrante de leur personnalité. Agir mystiquement sur ces éléments, c'est agir sur la personne même. C'est pourquoi il faut prendre soin que ces éléments ne tombent pas dans les mauvaises mains qui peut les utiliser pour nuire. A ces éléments, il faut ajouter les traces des pieds, les restes des aliments, les crachats et les signes (Brühl L. L., 1963 : 133-141). Il est interdit de les brûler.

L'objet qui a été en contact et qui faisait partie intégrante d'un individu doit contenir quelque chose de lui. Il y a un lien secret qui unit cet objet à l'individu comme celui qui unit la partie au tout. Toute action vitale sur la partie entraîne des effets sur le tout (Brühl L. L., 1963 : 121).

2.2.1.3. La loi de succession des faits

Une loi qui met en relation deux faits dont l'un est la cause de l'autre. Si un fait A est cause d'un fait B. Si A se présente, B l'est aussi, selon la loi de la succession des phénomènes physiques et chimiques

explicite dans la table de présence de Francis Bacon (Bréhier E., 1981 : 32). Transposée dans la religion traditionnelle, il cadre avec l'action du magicien/sorcier sur les symboles d'une personne ou d'un animal, suivi de l'effet sur le corps, le signifié, le symbolisé, étant donné que la capacité de bi-présence est accordée à certaine catégorie d'êtres.

Levy Brühl rapporte dans *L'âme primitive* un exemple de bi-présence d'un sorcier déguisé en loup garou pour donner rendez-vous à la femme d'un homme, alors que son corps est chez lui. Le mari étant au courant spirituellement s'est rendu discrètement sur le lieu de rendez-vous, pendant que le corps du sorcier est sur le toit, travaillant avec les autres hommes. Surprenant le sorcier, il le frappe d'un bâton. Le sorcier s'est transformé en feuille d'arbre. Le mari s'en est saisi pour l'enfermer dans le creux d'un bambou. Arrivé sur le lieu de travail, le mari unit le bambou avec le feu. Comme le bambou est resté longtemps sur le feu, le possesseur du loup garou est tombé mort du toit (Brühl L., 1963 :199).

Se prononçant sur la magie par ressemblance et la magie par contact, Cassirer (1953) affirme qu'il y a pour la pensée magique une réelle causalité entre un tout et une partie matérielle correspondant qui avaient connu un voisinage spécial. C'est pourquoi « abandonner les restes d'un repas qu'on a pris »ou « les cheveux, les ongles » une fois coupés, c'est courir le danger de voir ces éléments tomber dans la main d'un sorcier maléfique qui les utilisera pour vous nuire.

2.2.1.4. La sorcellerie

On appelle sorcellerie, des pratiques fondées sur l'invocation et la manipulation des forces surnaturelles malfaisantes et démoniaques en vue de nuire à autrui. Le sorcier (mot qui dérive de sort, maléfice) est donc celui qui se charge de jeter le mauvais sort aux autres par des rites.

L'un des caractères particuliers de la sorcellerie est que c'est une connaissance et une pratique de nuit et d'obscurité. C'est pourquoi elle échappe au contrôle de l'entendement et aux méthodes

ordinaires d'investigation (Zahan D., 1970 :146). Il pratique la manducation anthropologique non pas de la chair de sa victime, mais de son double, de son âme qu'il transforme en un animal domestique comestible. La manducation s'opère entre âme et âme, âme faible de la victime affaiblie par les sortilèges et âme forte, diabolique du sorcier qui soumet l'âme de la victime à l'horreur par les rites sataniques. Les corps des deux protagonistes sont chez eux.

Un autre caractère particulier de la sorcellerie relevé par (Brühl L. L., 1963 ; Frazer, 1911 et Tempels, 1949) est la bi-présence du sorcier, c'est-à-dire, la capacité pour un être de se trouver dans deux endroits différents en même temps, d'être là-bas, une bête et en même temps homme dans un lit. Dans ce cas, on dit que le sorcier envoie par vol aérien son âme dans le corps d'une bête (léopard, loup, buffle, caïman, lion, etc.) qui exécute la personne qu'il veut éliminer. Ainsi, une fois en action les animaux sont successivement le sorcier lui-même sous la forme qu'il a jugé bon de prendre pour se débarrasser de ses victimes (Brühl L. L., 1963 : 205). Ce dédoublement, cette dualité de la personne ou cette bi-présence s'effectue par un vol de nuit durant lequel la personne réelle du sorcier effectue le vol, tandis que son enveloppe reste au sol (Brühl L. L., 1963 :207).

Si la magie est une initiation aux grands mystères de la nature, à la recherche de l'explication du monde, afin de disposer des pouvoirs cachés de la nature pour une fin utile à l'humain, la sorcellerie permet au sorcier de déclencher les forces cachées de la nature qu'il ne maîtrise pas et qu'il oriente vers et contre autrui. Certaines personnes pensent que la sorcellerie est un état inconscient. Qu'un magicien peut être un sorcier malfaisant, mais le sorcier n'a pas besoin d'être magicien, car le sorcier agit toujours de nuit (Mulago V., 1972 : 119). Ce qui permet de parler de magie blanche pour évoquer la magie bienfaisant et la magie noire pour évoquer la sorcellerie exercée par les envouteurs, et jeteurs de mauvais sorts. Il n'est pas étonnant que le sorcier ait recours aux objets : bêtes, plantes, et personnages dont l'aspect provoque la peur ou le comportement grossier, certaines plantes à aspects insolites pour se

manifester. Il accompagne la manipulation de ces objets des gestes et paroles qui font peur (Zahan D., 1972 :154). D'autres enfin, du fait de la possibilité de passage du magicien au statut de sorcier, établissent trois catégories d'activités : celle du magicien, celle du magicien sorcier et celle du sorcier proprement dite (Thomas L. V., 1975 : 78). **Thomas L. V.**, résume l'opposition entre sorcier et magicien dans *La terre africaine et ses religions*. Cependant, il trouve une troisième voie entre le magicien et le sorcier, le magicien sorcier, c'est-à-dire le magicien qui dans certaines circonstances de la vie, peut devenir un sorcier dangereux pour la société.

2.2.1.5. Fétichisme

Feiticio (portugais) égale magie, signifie le fait d'élever à la dignité de génie toute chose qu'on s'imagine avoir de la puissance sur l'homme par exemple, un animal ou une partie de l'animal, un morceau de bois. Or selon Hegel, ce pouvoir n'est pas quelque chose d'objectif, de solide, différent des individus, car le fétiche reste dans le pouvoir du sorcier qui le détruit, s'il ne lui obéit pas ou s'il n'est pas efficace (Hegel GWF, 1976, 256). Le Fétichisme désigne l'artificial, le sortilège. Le latin dit factrices-destin. La définition anthropologique du fétichisme est appropriée pour l'Afrique. C'est « le report de l'affectivité sur un objet unique ou composé, symbolique, en lui attribuant une efficacité supérieure à la sienne sur la réalité »⁵.

Le fétichisme est la conséquence directe de l'animisme et de la sacralisation des objets de la nature. Il découle du fait que si la magie est la recherche et la captation des forces cachées de la nature au profit ou au détriment de l'homme, le fétichisme consiste à capter ces forces et puissances invisibles et à les transférer dans des objets particuliers tels que pierres, bouts de bois, goutte d'eau, etc. Ces objets sacrés particuliers seront par la suite considérés comme centres d'émanations des puissances qui protégeront leurs porteurs.

⁵<https://fr.wikipedia.org/wiki/fétichisme> du 02/05/20019).

2.2.1.6. Le culte aux morts

Le culte aux morts est l'activité religieuse centrale des Africains. C'est le fait pour les Africains d'attribuer aux esprits des morts un pouvoir de médiation. Médiation entre les morts et les vivants accompagnée des sacrifices pour acquérir des biens matériels, de la santé, de la pluviométrie, de la progéniture etc. Or ici également, selon Hegel l'élément objectif reste soumis à l'arbitraire, car lorsque les ordres donnés comme dans le cas de fétiches ne sont pas exécutés, les vivants maudissent les morts et leur jettent des ossements (Hegel GWF, 1976, 257).

2.3. Les sacrés chez les Sara Madjingaye

2.3.1. Sara, peuple du Sud

Dans nos parutions antérieures (Nodjitolabaye K, 2015, 70-71), nous nous sommes appuyés sur les travaux de Fortier J et de Caprilles J. P. pour exposer la structure et la provenance du peuple sar. Le peuple Sara Madjingaye est un sous-groupe du groupe Sara-bongo-baguirmien :

On appelle groupe Sara-Bongo-Baguirmien, le groupe linguistique composé de Bongo, belimo, rokodo, baka, kreish, yulu, furu, syniar, kara, binga, bilala, médogo, kenga, béraku, barma, sara, kaba, ngambaye, mbye, ngam, laka, ruto (Caprilles J P, 1978, 239-253).

Les migrations du groupe Sara-bongo-baguirmien de l'Est de l'Afrique vers l'Ouest et vers le Tchad s'est effectué par vagues successives et a été décrite par Fortier dans son œuvre le « Couteau de jet sacré » :

- *d'abord Kenga, païens et Baguirmiens leurs frères devenus musulmans (dont la parenté linguistique ne fait pas de doute) arrivent au Tchad venant de l'Est au début du 16^e siècle. Il y a tout à parier qu'ils soient venus du Darfour. Kenga et Baguirmiens ont une proche parenté linguistique avec les Sara du Sud, mais pas de parenté culturelle, car ils n'ont pas d'initiation. b) Le second groupe de migrants est constitué des tribus ngambaye, mbya, et ngam arrive au Tchad par le Sud en provenance de Bahr-el-gazal*

soudanais et occupe les vallées du Logone et du Chari depuis au moins cinq siècles.

- Un troisième groupe venu du Nord, constitué des tributs murum, goulay, sara de Bedaya, kaba-démé est arrivé plus tardivement à la fin du 18^e siècle- début XIX siècle” (Fortier J., 1982 : 46)

2.3.2. Le personnel de la communauté Madjingaye autorisé à manipuler les objets sacrés

Le magicien africain n'est pas totalement le Chamane asiatique même si dans certaines circonstances, le magicien cumule les fonctions de :

- chef de terre pour concilier la société avec les puissances telluriques ;
- de personnage mystique qui capte les forces et les maîtrise au profit de la société ;
- prêtre qui dessert une puissance sacrée, se charge de son culte, multiplie les sacrifices et devient sacrificateur et manipulateur du sacré (Thomas L. V., 1975 : 183-191), et intermédiaire entre les hommes et les divinités ;
- prêtre roi qui maîtrise le verbe et entre en relation personnelle avec les divinités en présidant certains rites ;
- divin pour connaître ce qui est caché, dévoiler et prédire l'avenir ;
- guérisseur qui a recours à la médecine traditionnelle. Le chamane asiatique, quant à lui, concentre en sa personne le rôle de médiateur entre les êtres humains et les esprits de la nature, les âmes des gibiers, les morts du clan, etc.

Il apparaît comme un guérisseur, un prêtre, un magicien, un devin, un médecin, un possédé, qui doit :

- traiter les maladies ;
- nommer un enfant ;
- faire tomber la pluie (faiseur de pluie) ;
- communiquer avec les esprits de la matière en se mettant en transe.

L'animisme africain et le chamanisme ont en commun la médiation entre les êtres humains et les objets de la nature⁶. Une situation semblable peut être observée dans la société⁷ Sara Madjingay.

On trouve dans la société Sara Madjingaye un personnel doté de pouvoir et autorisé à manipuler les objets sacrés. Ce sont entre autres :

- Le M'bang ou le Roi lui-même ;
- Le Ngonbang, fils du roi ;
- Le Ngarbe, chef de village ;
- Le Ngabessi, gardien de reliques sacrées ;
- Le muò, prêtre d'initiation ;
- Le balafoniste du roi ;
- le Tambourinier du roi ;
- Le Nguebarman, faiseur de pluie ;
- Le Nguegaar, le devin ;
- Le Ngagare, ngaage, chef de terre.

2.3.2.1. Le Mbang

Ainsi appelé à l'image du roi soleil des Baguirmiens dont il emprunte certains insignes, le *Mbang dai* est responsable de la fécondité comme Osiris et de l'initiation. Gardien des reliques sacrées que sont le couteau de jet sacré, le balafon et le tambour sacrés, il préside l'initiation et les semailles, le *Nabena sar* ou fête de semailles une fois par an ; fête au cours de laquelle il fait sortir les reliques sacrés dont le couteau de grandeur sacré auquel on offre des sacrifice⁸.

⁶<https://fr.wikipedia.org/wiki/chamanisme> du 02/05/19.

⁷ Les propos tenus dans ces papiers ne sont pas d'un fin connaisseur de la société sar. C'est pourquoi l'humilité aurait voulu qu'ils soient proleptiques et subir des correctifs.

⁸ Peut-on valablement supposer comme certains auteurs que la "désignation Sa-Ra signifie fils de Ra-le premier dieu autogène de la théogonie héliopolitaine ou dieu soleil que semble leur avoir donné les arabes sans tomber dans la spéculation ? Cette hypothèse aurait aussi été avancée pour les serères du Sénégal dont le nom est une déformation de Sa-Rè ou Sa-Ra (adorateur de Rà) et qui ont beaucoup de caractères anthropologiques avec les SARA avec et qui

La personne du *Mbang Day* est sacré du fait de son alliance avec les reliques sacrés d'origine céleste, surtout le couteau de jet de grandeur véritable palladium sans lequel le Roi n'est rien. Le *Mbang Day* concentre en sa personne l'ensemble d'activités pérennes exécutées dans le pays Sara Madjingaye. C'est lui qui autorise et coordonne le processus initiatique, les fêtes de semailles et de récolte, etc. Et inversement aucun homme, si puissant soit-il, ne peut accéder au statut de *Mbang Day*, s'il n'a pas été lui-même initié.

Nous avons dans nos parutions antérieures (Nodjitolabaye K., 2015 : 113-115) montré comment les instruments de travail (Couteau de jet de grandeur, Tamtam sacré, Balafon sacré) ont été remis à *Sou* par *Nouba* pour le *Mbang* et son entourage. Dans un mythe rapporté par Fortier J., (1977 : 25-29) et dont les versions varient selon les groupes sara (*Mbay*, *Sar*, *Ngambaye*), *Nouba* (Dieu) ou *Luba*, dieu du ciel envoya *Sou* avec un *Myabo*, le couteau de jet sacré pour le donner à *Mbang* de *Bedaya*. Ensuite, *Sou* lui-même demanda à venir sur terre. *Nouba* lui donna un balafon en fer, un Tambour, un *Myabo* et d'autres instruments pour les hommes de la terre.

Désirant s'établir définitivement sur terre, *Sou* emportant beaucoup de bonnes et mauvaises choses remises par *Nouba*. « Si je frappe le tam-tam, c'est que je vois les grandes herbes du fleuve, alors coupez le câble de fer. » (Fortier J., 1977, page 26). Mais il frappa très tôt le tam-tam et le vent l'emporta et il chuta sur la terre des *Ngam*, ethnie installée à l'extrême Sud du Tchad). *Sou* expliqua aux femmes qui accoururent la nature des objets remis par *Nouba* et les personnes auxquelles ils doivent être remis. Les femmes firent appel aux hommes, mais quand *Sou* les vit, il se sauva en se jetant dans le fleuve.

Compte tenu de son alliance avec les objets sacrés, le *Mbang* ne doit ni toucher le sol, ni tomber par terre, donc ne cultive pas. Le couteau de jet ordinaire est une arme de guerre et de chasse. Le

'ils auraient vécu ensemble au Nord-Est égyptien avant l'invasion arabe'' (<https://fr.wikipedia.org/wiki/sara> origines du 02/05/2019).

balafon et le tantam ordinaire sont des instruments de musique. Mais lorsqu'ils sont d'origine divine ils confèrent à ceux auxquels ils sont destinés un pouvoir surnaturel. Le Couteau de jet sacré par exemple peut sortir et se promener seul. On offre de sacrifices à son double.

2.3.2.2. Ngombang

Gardien de Mbang, peut être adjoint au chef de terre, assiste le Mbang dans toutes ses activités religieuses. La royauté Sar est basée sur trois catégories hiérarchisées de personnes :

- Les Noys, Tounia riverains et premiers habitants du pays selon Fortier constitue une caste de forgerons ;
- Les chefs de terre (Ngar) que le roi a trouvé en arrivant au pays ;
- Le roi et ses Muè, les chefs initiatiques.

2.3.2.3. Le prêtre de la terre ou le chef de terre

Le prêtre de la terre n'est pas le chef de village. Le prêtre de la terre concilie les puissances telluriques avec les occupants de la terre par les prières, incantation et les sacrifices. Le ngue-ra-bé (constructeur du village) ou le prêtre de la terre et le ngarkembé (chef de l'intérieur du village) ou le chef de village ont au-dessus d'eux le conseil des anciens tout puissant dont ils exécutent les décisions. Le ngar ou le ngarkembé ou le nguérabé sont des mots synonymes. . Les chefs de terre ou Ngarkembé représentent la terre cultivées, mais n'en possèdent qu'une partie. Les chefs de terre avec leur bessi et fétiches assurent la fécondité de la terre. Selon l'ethnologue Magnant J. P., (1980), il y a dans le pays Sara deux types de chefs de terre :

- à l'ouest (ngambaye) appelés Ndje-donang ou le propriétaire de la terre, dispose de champs qu'il cultive et ;
- à l'est (sar, ngam) et surtout les chefs suprêmes, tels que Mbang sont frappés d'interdits de toucher le sol, car leur pouvoir s'étend au domaine religieux et surtout qu'ils sont détenteurs des objets sacrés (couteau de Jet de grandeur etc.). Ce sont surtout les grands prêtres Sar, Ngama, de

Bedaya, Ngakedjé, Kira qui sont exemptés des travaux du sol.

Avant l'occupation de la terre, le chef de terre adresse aux esprits de la terre une prière en ces termes :

c'est au nom de la communauté toute entière, les morts et les vivants et ceux qui viendront :

- *que je vous appelle à mon secours pour la protection du village ;*
- *que les maladies, la peste, le rhume ;*
- *que la famine et les bêtes féroces quittent les lieux, mais que la terre produise ;*
- *que les karités donnent beaucoup de noix, que la paix et la prospérité règne sur le village ;*
- *que la lance de l'envahisseur se retourne contre lui-même et ;*
- *que l'acte néfaste du sorcier soit nuisible à lui-même et à sa descendance⁹ (Magnant J. P., 1980 : 399-408).*

Le prêtre de la terre Sar, au fur et à mesure qu'il grandit en connaissance de la médecine et en science occulte, évolue dans son statut. De simple prêtre et sacrificateur, il devient thaumaturge, magicien et guérisseur.

Non moins puissant est le pouvoir de Ngorgue des Hori (Chef d'un clan) qui réside à Ngakedjé (village situé à une dizaine de km de Sarh), 2^{ème} centre religieux après Bedaya¹⁰. Si Mbang Dai (Le Roi Sar) est appelé roi soleil, le Ngorge Hori ou chef du clan Sar Hori, puissant est roi lunaire. Le premier assume comme Osiris la fécondité en organisant la fête de semailles. Le second préside aux deux fêtes de récolte le na-bol en septembre et le nan sar en décembre, fête des défunts. Le Ngorge Hori est un puissant thaumaturge dont le pouvoir magique s'appuie sur deux principaux objets sacrés : le *bessi guédé* et le *bessi belague* décrits plus bas.

⁹(<https://www.persée.fr/doc0300-9513-NUM68-250-2313>. Magnant J P La terre des lignages et l'État chez les dites Sara du Sud du Tchad du 02/05/2019, pp399-408)

¹⁰ D'après Fortier qui a mené l'enquête, ngorge est un titre supérieur à ngar (chef de village). Hor un nom du clan, mais Hori est un nom de village.

Le *bessi guedé* est un arbre tropical de la famille de l'anacardier, dont les feuillages servent de refuge en cas de danger de poursuite. Le *bessi belague* est un panier rond fait de fibre de palmier rônier fermé d'un couvercle de vannerie orné de cauris appelé *belage*, conservé dans une paillote aux soins de Ngakedji. Le panier contient, entre autres, une petite massue cylindrique, le *Horbelague* qui contient des pierres tombées du ciel et une patte de bête sauvage. Le jour de la fête, le thaumaturge et Ngorge Hori autorise le *Nge-bessi* (gardien des fétiches et des reliques) à bénir la population avec les deux *bessi* afin que le malheur ne s'abatte pas sur elle.

A l'image du chamane asiatique, le Ngorgue Hori est un véritable médecin ambulancier lors des grandes endémies qui frappent la région. Lorsque sa caravane « médicale » arrive dans un village contaminé par la variole par exemple, il fait massacrer toutes les bêtes malades, moutons et cabris dont la viande sera en partie offerte aux *bessi* en sacrifice. Une sorte d'opération de substitution de victime se met en place. Le bétail offert en sacrifice épargne magiquement les vies humaines que l'épidémie aurait fauchées. Les pierres noires censées être des petits fragments des météorites et les feuilles de *bessi guedé*, déposées à l'entrée des villages, sont utilisées pour chasser les maléfices et autres mauvais sorts jetés par les sorciers sur les populations. Parfois c'est tout un village qu'il fait raser et les biens confisqués lorsque l'épidémie prend de l'ampleur ou la malédiction est profonde. Le Ngorgue Hori, Nabatingar, Chef de clan de Ngakedji par exemple est une très forte personnalité qui parcourt les villages de Djoli, Bessada, Bedaya, Koumra, Matekage pour massacrer les bétails qui attirent les malédictions et sauver des vies humaines (Fortier J., 1982 :169-174). Un troisième *bessi* à la disposition de Nguorgue Hori est le fouet rituel. Le *Ndeyda* en peau d'hippopotame. Le fait de tremper le manche de ce fouet rituel dans les boissons suffit à prémunir contre les poisons.

2.3.2.4. Chef de village

Le chef de village ou *Ngar* est un titre accordé par la colonisation à toute personne apte à jouer le rôle d'intermédiaire entre les

habitants d'un village et l'administration coloniale. Par la suite ce personnage qui travaille sous la conduite du Chef de canton (lui aussi désigné par le colon) et du chef de district ou du chef de PA ('poste administratif) va s'imposer à la structure traditionnelle en véritable auxiliaire de l'administration par la collecte des impôts, l'imposition du statut de l'indigénat et le régime des travaux forcés.

2.3.2.5. Les muò ou prêtre de l'initiation

D'après Fortier J., (1982, 213-233), après l'exécution de la première phase de l'initiation à laquelle le Roi pourrait prendre part, les garçons sont regroupés par 10 ou 20 avec à leur tête le même muò ; celui-ci dépend du chef de terre. Les garçons sont du même lignage.

Les muò sont détenteurs du rhombe (instrument de musique rituel constitué d'une planchette en bois attaché à une cordelette, que le joueur fait tourner pour produire des sons qu'on appelle la voix des ancêtres). Le son du rhombe ou le nguebadge, encore appelé 'chef des morts' ou "voix des ancêtres" va retentir durant toute l'initiation, fait peur aux femmes et enfants. Ceux-ci ne doivent pas le rencontrer. Tous les secrets de l'initiation sont concentrés dans la personne du muò. En pays sara, le chef des muò est le Roi lui-même. Cette charge est héréditaire au sein du lignage (Fortier J., 1982 : 216)

2.3.2.6. Le Ngabessi

Le Ngabessi ou gardien de reliques sacrées (Myabo, Balafon, Tambour). Ces reliques sont gardées dans une case et sont affectés d'un gardien appelé ngabessi. Celui-ci a pour rôle de les faire sortir lors des fêtes telles le Nabena présidées par le Mbang.

2.3.2.7. Le tambouriner et le balafoniste

Rappelons que le Tambour sacré et le Balafon sacré ne sont pas fabriqués par les humains, mais directement remis par Nuba au Roi Day par l'entremise de Sou. Ces objets ne sont présentés à la population qu'à l'occasion des grands événements comme la fête des semailles ou des récoltes présidées par le Roi lui-même. Ils font

partie des musiciens du Roi ou des chefs de village. Lors du déplacement du Roi, ces musiciens annoncent son arrivée dans telle ou telle localité en jouant sur ces instruments sacrés.

2.3.2.8. Le Ngue-bar-man ou prêtre faiseur de pluie

Le rite a lieu tous les 7 ans. L'autel est constitué par 7 poteaux de bois plantés en terre sous un palmier doum représentant 7 espèces différentes d'arbres. Le roi donne au Ngue-bar-man un poulet à sacrifier. Le sang purificateur de ce poulet est versé sur les 7 poteaux de l'autel tous enduits d'ocre rouge. Deux "enfants de la pluie" (désignés spécialement pour la circonstance) exécutent le rite assis en se tournant le dos (pour marquer la mésestime et la provocation) et s'injuriant par la pluie ou par le myabo, (pour provoquer le ciel et le sacré) tout en mangeant les boulettes de sorgho précoce. A la fin du rite, une grosse pluie tombe nécessairement ; une pluie non ordinaire. Le chef suprême des faiseurs de pluie en pays sara est le Mbang lui-même (Fortier J., 1982 :166-167).

2.3.2.9. Les devins

Dans la cour du Roi Day et dans tous les villages de sa circonscription, il y a les devins, les ngue-gara. Leur rôle consiste à chercher et à interpréter les mystères de la vie, de la nature et à transmettre aux hommes les messages des dieux. Chez les Dogon du Mali et les Youruba du Nigeria, Thomas L. V., (1975 : 168) a pu distinguer la divination intuitive de la divination inductive.

La divination intuitive est celle dans laquelle le devin entre en contact direct avec les puissances numineuses, qui parlent par sa bouche. La divination inductive, très répandue en milieu Sara, est celle où on utilise des procédés éprouvés pour décrypter les messages reçus ou provoqués ; c'est de la géomancie.

Le géomancien a recours au sable sur lequel il dessine les figures. Son objectif final est de contrôler les forces surnaturelles, de dévoiler ce qui est caché, de trouver la cause d'un mal, de combattre les tromperies, de démasquer le sorcier et ses projets criminels. C'est dans ce sens que le métier du devin est plus proche du magicien que

du sorcier. Le sorcier frappe, tandis que le devin cherche à savoir par quels moyens il a frappé et comment on peut contrecarrer ses projets en dévoilant son visage. Ce métier demande une longue initiation et une meilleure connaissance de la nature humaine, des forces occultes nécessaires.

Le devin Sara a recours aux cailloux et aux bâtonnets, aux traits qu'il trace sur le sable, à l'eau contenue dans unealebasse dans laquelle il peut apercevoir la figure du sorcier. Tous ces objets sont consacrés selon des formules appropriées. Le devin a également recours aux essences végétales, c'est-à-dire aux racines, feuilles, écorces, tout comme le magicien mais il n'est pas magicien. Il peut prédire, mais il arrive qu'une fois avoir identifié la cause du malheur et de la souffrance, il envoie la victime chez le magicien.

2.4. Les *bessi* et autels sacrés en pays Sara Madjingaye

Les *bessi* sont des objets sacrés ou les autels consacrés à ces objets dont la manipulation relève uniquement des personnalités aussi sacrées. Toute violation des interdits qui entourent ces objets peut conduire à des situations dangereuses pour l'individu ou le groupe. Chez les Sara Madjingaye, il y a des *bessi* d'origine divine (le Myabo de grandeur, le Balafon sacré et le Tambour sacré), des *bessi* des initiés (le *bessi* Mbay, le *bessi* Non-kill et le *bessi* Kade), des *bessi* des villages (belague, guédé), des *bessi* familiales (kade et ndiga) et des *bessi* personnels (ngon, ngonyegege, ndom, etc.).

2.4.1. Les *bessi* d'origine divine

En pays Sara les objets sacrés existent sous deux formes. Il y a des objets sacrés d'origine divine, et des objets sacrés consacrés par les hommes. Les objets sacrés envoyés par le Dieu Suprême Nuba au Roi Day sont : le Couteau de jet de Grandeur, le Tamtam et le Balafon.

Les Myabo ou Couteau de jet de Grandeur sont composés d'une femelle, la Ngueegé, la princesse et d'un mâle, le Ngatil ou chef des ténèbres. C'est à la femelle qu'on offre des sacrifices. La femelle peut sortir et se promener. Les Myabo des villages sont forgés par les forgerons. Seul le Myabo du Roi Day est apporté du

ciel. Le Myabo est un véritable talisman de la royauté Sara. On l'assimile à un être vivant. On lui donne à manger et à boire. Il a un gardien, le nguebessi et une case. Le balafon et le tambour sacrés sont des objets avec lesquels le roi en collaboration avec son personnel sacré communique avec les ancêtres et les forces surnaturelles pour obtenir des pluies abondantes, la fertilité du sol, de bonnes récoltes de bonnes chasses, pêche et santé de la population.

2.4.2. Les bessi des initiés

Les bessi des initiés sont des fétiches et autels construits pour protéger les initiés lors de leur séjour en brousse. Ces jeunes gens sont supposés vulnérables parce que exposés à l'air libre à toutes les forces et énergies négatives de la nature. Cette situation nécessite des mesures de protection. C'est pourquoi on installe le plus souvent des structures sacrés devant leur campement pour empêcher les forces négatives de les atteindre : Le bessi Mbay des initiés par exemple est planté à la sortie des camps des initiés au bord de la route. C'est une relique sacré appelé Mbay njow kor, un poteau de 0,50 m ou 1 m, rapporté de chez les Mbay ensemble avec le secret de l'initiation (Fortier, 1982). Il sert à empêcher aux sorciers d'entrer dans le camp des initiés.

2.4.3. Les bessi des villages

Les bessi des villages sont ceux qui protègent les villages des attaques venant d'autres contrées et des forces maléfiques. Les bessi des villages sont entre autres le bessi belague (panier rond orné de cauris), le bessi guédé, le bessi myabo (couteau de jet), les bessi tambour et balafon des villages fabriqués, les grands arbres centenaires comme le Dil (cailcédra), qui sont des arbres sacrés.

2.4.4. Les bessi familiales

Les bessi qui protègent les familles ou qui leur permettent d'honorer les ancêtres sont entre autres le bessi mbay et le bessi Kade. Le bessi mbay d'une hauteur de 0,50 m sert aussi aux purifications dans les affaires de sang. Le mbay de 1 m sert à purifier les familles des noyés. Il est constitué de deux poteaux. Le bessi Kade, esprit du

soleil, décrit plus haut est également adoré par les familles parce qu'assimilé à l'esprit des ancêtres. Kade-ge en est le pluriel. Pour Kogongar, le Kade-ge est un esprit bienfaisant. Il « assure au sacrificateur une nombreuse progéniture et l'accroissement de sa lignée, de son clan, de son village. Il favorise la réussite de toutes sociales entreprises par l'officiant et son groupe (travaux agricoles, chasse, pêche, guerre, etc. » (Kogongar G., 1971 : 118).

La naissance des jumeaux en milieu Sara est un évènement extraordinaire auquel il faut consacrer des cultes au risque de subir des malheurs, représentée par un autel fait de branchage devant la case du père. Mal conduit, le culte bess ndinga conduit à l'aveuglement du père des jumeaux.

Le bess Gadje-badge ou "fragments de tombes", pratiquée par toutes les familles comme culte aux morts, en offrant le sacrifice aux morts. C'est l'occasion pour chaque famille d'implorer les ancêtres afin qu'ils jouent le rôle d'intermédiaire entre eux et le Dieu suprême en leur faveur.

2.4.5. Les bess personnels

Les bess individuels protègent les individus et leurs biens contre toute attaque maléfique. Ce sont entre autres le bess ngoyegé et le bess mbodan.

Le bess Ngoyege (petite souris), représenté par un morceau de bois oint de kaolin placé dans les champs contre les voleurs. Il s'attaque aux voleurs et se manifeste comme une souris dans le trou de leurs oreilles. Pour arrêter les irritations de l'oreille, le voleur doit se rendre chez le prêtre-magicien qui exécute des rites appropriés. Au cas contraire, le ngoyege va nécessairement pousser le voleur à pousser des sons comme des souris.

Quand un crime est commis, on applique le mbo ndan (animal atteint par la folie) sur la trace du criminel qui ne peut aller nulle part, se perd ou erre dans la forêt jusqu'à revenir sur ses traces ou sur les lieux du crime, ou meurt dans la forêt. Ce bess au départ était utilisé pour la chasse et s'applique aux traces des bêtes avant d'être utilisé pour traquer les malfaiteurs.

Le *bessi* Ngemadje-ge a la même fonction que celle du *bessi* Non-Kil dans la mesure où son culte assure la bonne récolte à condition que le détenteur lui offre les prémices des semences. Donc le cultivateur se fait le devoir d'offrir les prémices de sa récolte au *bessi* ngemadjege avant de *bessi* Nguemadjgue, ses joues et sa tête se gonfleront jusqu'à ce que mort s'en suive.

Le Ndom Ngranor, bien manipulé permet d'ôter le succès aux autres et le Ndomkra est utilisé par jalousie pour contrer le succès des autres. Il est orienté contre le succès des autres pour les réduire à la ruine et à la pauvreté. Les deux *bessi* n'ont pas le même fonctionnement, mais sont orientés contre le succès des autres.

Conclusion

Une conclusion définitive ne peut s'établir que si les investigations sur les sara de l'ouest (Ngambaye) et du Sud-Ouest (Sara Mbaye) sont menées. Une réflexion approfondie sur ces matériaux bruts de l'ethnographie n'est pas possible dans le cadre d'un seul article. Une étude approfondie des différentes *bessi* ici annoncées sera l'objet d'autres articles. Les Sara de l'Est appelés Sara Madjingaye dont quelques éléments sont exposés dans cet article et les Sara de l'Ouest ou les Ngambaye ont beaucoup d'éléments culturels communs. Une étude comparative de ces éléments s'avère également nécessaire. Néanmoins il existe parmi les Sara de l'Est, des *bessi* pour les initiés et des *bessi* individuels. Chaque *bessi* a un rôle spécifique et correspond au type de personnel appelé à le manipuler, au type d'autel et de sacrifice offert, ainsi qu'au champ d'application. Mais ces *bessi* constituent un fragment d'une hiérarchie de forces au-dessus de laquelle sied le Dieu Suprême Nuba, Créateur de l'Univers.

Références bibliographiques

Brehier E., 1981, *Histoire de la Philosophie*, T2, PUF, 506 p.

Bruhl L. L., 1963, *L'âme primitive*, PUF, 451 p.

Caprilles J. P., 1978, Les groupes des langues du Soudan central, in Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar, Conseil International de la langue française, pp 239-253.

Cassirer E., 1953, La Philosophie de la forme symbolique, Minit, 344 p.

Cathy St Clair, 2001, Traité fondamental et pratique de la magie théurgique, Edition ACV, 282 p.

Durkheim E., 1990, Les formes élémentaires de la vie religieuse, Reed, Paris, PUF, 672 p.

Fortier J., 1977, Variantes de mythes de Sou, différence de culte dans l'aire culturelle Sara, in Colloque de S. J. de Bakara, "Dieu en Afrique", du 5-au 8 Septembre 1977, Editions Eboussi Boulaga, VPAO, Douala, 112 p.

Fortier J., 1982, Le couteau de jet de Grandeur, histoire des Sar du Sud du Tchad, le Harmattan, 295 p.

Frazer J., 1911, Le Rameau d'Or Editons, en 12 Vol, Aux Editions du Rameau d'or.

Froelich J. C., 1964, Animisme : les religions païennes de l'Afrique de l'Ouest, Edition de l'Orante, Paris, 234p.

Gravrand H., 1972, Les religions africaines traditionnelles comme source de civilisation spirituelle (Colloque de Cotonu), in Présence africaine, 677 p.

Hampâté Ba H., 1972, Sur les religions traditionnelles africaines comme source de valeurs de civilisation (Colloque de Cotonu), in Présence africaine, 677 p.

Hegel GWF., 1976, Raison dans l'histoire, Brodard, et Taupin, 311 p.

Heusch L., 1986, Le sacrifice dans les religions africaines, Gallimard, 354 p.

Howells H., 1952, *La magie dans les sociétés primitives*, Payot, Paris, 468 p.

Kogongar G. J., 1971, *Introduction à la vie et à l'histoire précoloniale des populations Sara du Tchad*, Paris, Thèse de Doctorat, Panthéon Sorbonne, 275 p.

Magnant J. P., 1980, *Terres de lignages et Etat chez les dites Sara du Sud du Tchad (XIX-XXe Siècle)*, in *Revue française d'Outre-mer*, T 68, 427 p.

Magnant J. P., 1986, *La terre Sara, terre tchadienne*, Paris, le Harmattan, 380 p.

Mbiti J., 1972, *Religions et philosophie africaine*, Clé, 299 p.

Mulago V., 1972, *La religion traditionnelle, élément central de la culture bantue (Colloque de Cotonu)*, in *Présence africaine*, 677 p.

Nodjitolabaye K., *Les dieux tchadiens sont-ils d'origine pharaonique ? Réexamen des principes*, in *Revue scientifique du Tchad, Série A*, Janvier 2018, 92 p.

Nodjitolabaye K., 2015, *Questions africaines N°1 (où sont examinées la question du temps, le rapport de l'Africain au temps social et l'itinéraire des dieux tchadiens)*, Edilivre, 136 p.

Tempels R. P., 1949, *La philosophie bantue, présence africaine*, 123 p.

Thomas L. V., et Luneau R., 1975, *La terre africaine et ses religions*, Larousse Université, 335 p.

Titbess N., 2008, *La notion de personnalité en milieu Madjingaye. Mémoire de Maîtrise présenté devant le jury du Département de Philosophie de l'Université de Ndjamena au titre de l'année académique 2007-2008*, 137 p.

Touré A., et Ntji I. M., 2005, *Hamadou Hampâté Ba, homme de science et de sagesse : mélanges pour le centième anniversaire de la naissance d'Hampâté Ba ; Nouvelles Editions maliennes, Bamako, Karthala, Paris, 350 p.*

Zahan D., 1970, *Religions, spiritualité et pensée africaine*, Payot, 244 p.